

La politique des langues au Danemark : qualité en parole, mais quelle pratique ?

Frank Østergaard

Président de l'Association des professeurs de français du Danemark



Synergies Pays Scandinaves n° 6 - 2011 pp. 11-21

Résumé : Le présent article s'intéresse aux conséquences d'une réforme du lycée en 2005 qui a mis fin à l'existence des deux filières existantes : celle des langues et celle des mathématiques, au Danemark. Depuis la suppression de la filière de langues avec quatre langues étrangères, la troisième langue étrangère a presque disparu des lycées danois. En conséquence, le nombre de bacheliers présentant le français a chuté de 30% à 18%. Cet article cherche à comprendre quelles sont les raisons qui ont amené à cet effondrement de l'apprentissage des langues étrangères au Danemark. L'article retrace les manifestations d'une politique d'austérité et de marché dans le secteur de l'éducation et d'une déqualification en cours, sauf peut-être pour l'anglais, avec comme résultat la mise en place d'une éducation « discount » au détriment de l'enseignement des langues vivantes, paradoxe à l'ère de la mondialisation.

Mots-clés : le français au Danemark, réforme du lycée, austérité, éducations discount, déqualification, perte de langues.

Summary : The article shows the consequences of a reform in 2005 of the Danish gymnasium which abolished the division in a language line with four foreign languages and a mathematics line. After the abolition of the language line, the third foreign language has almost disappeared, consequently the percentage of students of French has fallen from 30% to 18%. The article puts forward current and historical examples of forces in favor of a so-called "Danishness", as often being opposed to a more global view. The article describes the manifestations of economic crisis policy and market in the educational sector with the consequences of dequalification in languages, a part perhaps from English - the result being discount education with a great loss of languages - a paradox in the age of globalization.

Key words: French in Denmark, reform of the gymnasium, crisis policy, discount educations, dequalification, loss in languages.

1. Introduction

Les questions qui sont posées à propos du déclin de l'apprentissage des langues étrangères qui a lieu au Danemark depuis quelques années sont les suivantes : l'anglais ne suffit-il pas? Comment sauver l'enseignement des langues sans vouloir augmenter les dépenses budgétaires? Veut-on maintenir l'enseignement des langues dans le but d'obtenir

une maîtrise de la langue ou veut-on plutôt introduire des études interdisciplinaires autour de la culture, de l'histoire et de la société d'une région linguistique sans apprentissage réel de la langue? Qui porte la responsabilité du déclin dramatique des langues, à l'exception de l'anglais, dans le système scolaire et universitaire danois ?

2. La politique linguistique de certains partis politiques

À l'instar de John Kerry, candidat à la présidence des États-Unis d'Amérique en 2004 à qui son adversaire avait « reproché » de parler français - la France s'étant opposée à la guerre contre l'Irak en 2003 - pourrait-on dire que le Danemark, sous le gouvernement national-conservateur au pouvoir de 2001 à 2011, ait vu d'un mauvais œil toute langue étrangère autre que l'anglais ?

Pour le parti danois *Dansk Folkeparti (DF)* - le soutien du gouvernement de droite jusqu'aux élections du 15 septembre 2011- la préoccupation majeure a été de protéger la langue danoise. Ce parti xéno- et islamophobe d'extrême-droite a pu obtenir, après son arrivée au pouvoir en 2001 comme l'allié permanent du gouvernement de 2001 à 2011, un durcissement des exigences en connaissances de la langue, de l'histoire et de la culture danoises demandées aux étrangers qui souhaitent obtenir un permis de séjour. Ce durcissement a été présenté comme une condition nécessaire à une meilleure intégration des immigrés dans la société danoise, mais les conséquences réelles étaient plutôt la réduction du nombre de personnes pouvant passer l'examen de danois demandée, ce qui était probablement le but recherché. Selon le porte-parole de DF, Mme Louise Frevert, lors d'un débat parlementaire en 2003 sur la politique linguistique, il fallait arrêter la « dissolution culturelle de la société danoise », (Louise Frevert, porte-parole de DF, parlement danois, le 20 mars 2003). Il n'est donc pas difficile de comprendre que la priorité n'ait pas été donnée à l'apprentissage des langues étrangères, la mondialisation étant jugée comme une menace pour « la culture commune du peuple danois ». Cette méfiance envers les langues étrangères (à part l'anglais) s'explique par le fait que : « Nous croyons que la langue et l'identité sont deux aspects d'un même phénomène, voilà pourquoi cela devient problématique d'apprendre une langue étrangère. », comme l'explique l'anthropologue Anne Knudsen, (Knudsen, A. 2001, p. 29). On pourrait ajouter : problématique pour un esprit fermé. Les enjeux sont différents pour l'anglais, car la culture américaine, aux yeux des Danois, est avant tout synonyme de modernité, comme l'affirme l'historien Uffe Østergaard.

Si le gouvernement danois de droite, soutenu par l'extrême-droite n'a pas contribué au développement de l'enseignement du français, loin s'en faut, l'objectif des sociaux-démocrates nouvellement élus est d'assurer que le français soit offert dans au moins une école dans chacune des 98 communes du pays. L'idée serait que dans les 42 communes où le français n'est pas offert, il devrait l'être dorénavant. Si cette politique pourrait insuffler un nouvel élan à l'enseignement du français, elle peut malgré tout aussi être considérée comme défensive, voire défaitiste. En effet, cette politique pourrait inciter les communes où le français existe déjà à ne pas chercher à en développer davantage l'enseignement.

3. L'éducation vue comme un marché

Sous le gouvernement conservateur-libéral des années 2001 à 2011, il n'était pas seulement question de vouloir protéger « la culture commune danoise » de la

mondialisation, mais de désengager l'État, de couper les crédits à l'enseignement et à la recherche, et d'introduire le système capitaliste dans l'éducation : pour chaque élève qui réussit à un examen, l'établissement scolaire reçoit désormais une somme d'argent. Au début de l'année 2011, année d'élections parlementaires, l'ancienne ministre de la recherche avait néanmoins annoncé qu'il fallait valoriser les langues et que l'anglais ne suffisait pas, propos avec lesquels on ne peut guère être en désaccord. Une commission d'étude pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour les langues étrangères a alors été créée. Cette commission a cependant reçu la consigne de ne pas proposer de solutions qui impliqueraient, pour l'État, des coûts supplémentaires. Vu les difficultés auxquelles certaines langues (en particulier le français) sont confrontées, dans le système scolaire et universitaire danois, ces propos visant à revaloriser les langues sont venus très (voire trop) tard et n'ont guère été suivis de mesures ou d'aides financières pour redresser la situation. Pour ne citer qu'un exemple de la situation misérable de l'état dans lequel se trouve l'enseignement des langues : sur la totalité du territoire danois, dans toutes les écoles normales d'instituteurs, il n'existait en 2010-2011 qu'une seule classe de douze futurs instituteurs, à Copenhague, qui avaient l'option français.

Comme l'offre du français dans les écoles communales et collèges n'est pas obligatoire, contrairement à ce qui se passe pour l'allemand, beaucoup de communes, pressées par le ministère des Finances à mener une politique d'austérité, ont décidé de ne plus offrir l'option français à partir de la classe de 7^{ème} (qui correspond à la 5^{ème} dans le système scolaire français). L'année dernière, sur les 98 communes que compte le Danemark, 42 d'entre elles n'offraient pas aux élèves la possibilité d'apprendre le français (Harder, T., 2010, p. 37). Celles qui le font risquent d'envoyer les jeunes dans une sorte de cul-de-sac si au lycée le français n'est proposé qu'au niveau débutant et non au niveau de continuation. C'est donc un cercle vicieux qui se met en place. Le problème n'est donc pas une question de mauvaise coordination ou de manque de rencontres pédagogiques entre instituteurs et professeurs de lycée, mais une question d'argent et d'organisation: veut-on payer la création de classes de français, et l'État veut-il assumer ses responsabilités ou bien veut-il renvoyer toute responsabilité aux communes dont dépendent les écoles communales et les collèges ? En effet, les ressources nécessaires à l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes font défaut. Quant aux milieux professionnels, ils ont été liquidés ou sont en cours de liquidation.

4. Manque de professeurs de français à l'université

Une étudiante de français à l'Université de Copenhague en fin d'études se plaint sur le blog du ministère de la recherche (www.vtu.dk, le 21 janvier 2011) de ne pas avoir de professeur à consulter pour son mémoire de master :

« en raison des économies faites à la faculté des lettres de l'Université de Copenhague, trois chercheurs ont accepté l'offre d'une retraite soi-disant volontaire. ...Il n'est pas sûr qu'il y ait de professeur qui puisse me conseiller pour mon mémoire...Est-ce un renforcement des langues étrangères au Danemark quand des étudiants en langue ne peuvent finir leurs études en raison de restrictions budgétaires? Comment ces économies sont-elles compatibles avec le désir d'avoir un « meilleur système d'éducation » et de renforcer les langues étrangères au Danemark ? »

Ou comme le dit l'un des professeurs de français qui restent à l'Université :

« Comme des grenouilles dans un marais, nous nous trouvons dans notre province sans être capables de lever notre regard au-dessus de l'horizon bas que nous avons choisi. Nous aimons faire remonter les temps modernes jusqu'à la Renaissance. ... ce qui était connu fut relativisé, et le monde s'ouvrit à l'humanité européenne. Notre propre temps est aussi loin de la Renaissance qu'on puisse se l'imaginer. » (Jørn Boisen, chronique, Berlingske Tidende, le 3 octobre 2010).



Car l'horizon linguistique des danois semble bien se borner à la seule langue anglaise.

5. L'anglais ne suffit-il pas ?

Apprendre une langue et l'enseigner demande des ressources : du temps, des cours, du travail, des élèves et des professeurs. Ne serait-il alors pas beaucoup plus commode, beaucoup moins cher et beaucoup moins exigeant en argent et en ressources humaines de se contenter d'apprendre l'anglais ? Comme tout le monde (ou presque) parle anglais, au Danemark, on pourrait penser qu'apprendre l'allemand, le français, l'italien, l'espagnol, le russe, l'arabe ou le chinois ne serait qu'une perte de temps et de ressources. Or « Il est démodé de demander si l'anglais suffit comme langue étrangère », comme cela apparaît sur le blog que le ministère de la recherche a créé afin de réfléchir à l'élaboration d'une stratégie nationale pour les langues étrangères. Le point de vue selon lequel « l'anglais suffit », souvent mis en avant, est maintenant remis en cause. C'est ce que note Anne Albinus sur le blog en question, en renvoyant au site multilingue de la Commission européenne concernant le plurilinguisme :

« [cette] question semble démodée en 2011 et montre qu'il y a des personnes au Danemark qui ont des difficultés à ouvrir les yeux sur le monde. Le but, dans le contexte de l'UE, est, comme nous le savons, que tout le monde en Europe puisse parler au moins deux langues étrangères en plus de sa langue maternelle. [http://ec.europa.eu/\[...\]/index_da.htm?cs_mid=187](http://ec.europa.eu/[...]/index_da.htm?cs_mid=187) [...] Il est triste et inquiétant que [...] le Danemark ait choisi de dégrader l'enseignement des langues étrangères. (Anne Albinus sur le blog, www.vtu.dk, le 2 février 2011).

Pour ce qui est de la mise en œuvre, au Danemark, de la politique européenne dans le domaine des langues, regardons maintenant de plus près la conséquence de réformes qui ont fait que dans certaines filières aux lycées¹, seul l'anglais est devenu obligatoire.

6. Une chute prévue des langues étrangères

La réforme du lycée de 2005 (premiers bacheliers en 2008) au Danemark a mis fin à la filière des langues (avec quatre langues étrangères) et à la filière de mathématiques.

Après cette réforme, l'anglais et une deuxième langue étrangère restent obligatoires dans deux des quatre filières au lycée : le lycée général (le STX) et le lycée de filière commerciale (le HHX). Pour les deux autres filières, seul l'anglais est obligatoire. La deuxième langue ne l'est plus. Il s'agit du lycée technique (le HTX) et du diplôme supérieur de préparation aux études (le HF). Le français et l'allemand n'étant plus obligatoires, les effectifs ont chuté verticalement, après la réforme, dans ces filières et les deux langues n'existent maintenant que dans très peu de lycées techniques. L'allemand a chuté (tous niveaux compris) de 87% en 2005 à 8% en 2009 et le français de 13% à 0,3%. On est très loin, et de plus en plus loin, de la politique européenne en matière d'apprentissage de langues étrangères. Si les compétences en anglais se sont améliorées, cela s'est fait au détriment de l'allemand et du français.

Regardons de plus près les chiffres du ministère de l'éducation afin de mesurer l'ampleur de la chute d'effectifs dans les cours de langues au lycée. En effet, le nombre de lycéens apprenant une troisième langue a chuté de 41% à 3% (oui : de 41% à 3% !) de 2007 à 2009 après l'abolition de la filière des langues, et le nombre de bacheliers ayant le français a chuté de 30% à 18% de 2005 à 2009. La répartition des bacheliers selon leur choix de deuxième langue étrangère (après l'anglais qui est obligatoire), tous niveaux compris, est la suivante en 2009 : l'allemand : 58,4%, l'espagnol : 25,6%, le français : 17,5%, ce qui peut donner plus de 100%, mais très peu de bacheliers apprennent trois langues étrangères. Le choix d'une deuxième langue étrangère est obligatoire dans le lycée de type général, mais elle dépend de l'offre du lycée. La question est dès lors de savoir dans quelle mesure les lycées offrent aux élèves le choix de continuer ou de commencer le français ? Quelles autres langues sont offertes (à part l'anglais et l'allemand) ? Et y a-t-il des disparités régionales ? Pour répondre à ces questions, tournons-nous vers l'enquête menée² par nos soins³, (Østergaard, F., mai 2011), pour l'année scolaire 2010-2011⁴.

7. Enquête sur la position du français dans les lycées danois en nombre de classes créées.

Dans une grande partie du pays, le français est proposé aux élèves en première année du lycée seulement au niveau débutant, mais dans certaines régions, le français n'est offert qu'au niveau de continuation et pas au niveau débutant.

1. Niveaux, nombre de groupes d'élèves

Le français au niveau débutant existe dans 62% des lycées en première année du lycée pour l'année scolaire 2010-2011. Au niveau continué, ceci est le cas dans 60% des lycées. Pour les classes de français niveau continué A (la 3^{ème} année du lycée, c'est-à-dire en terminale), il en existe dans 30% des lycées. 8% des lycées, notamment dans des villes de province, ont des classes avec les trois niveaux : débutant, continué B et continué A. Le nombre d'élèves avec le français au niveau continué A a baissé de 2005 à 2009 de 2,8% des bacheliers à 2%.

Le français au niveau continué est aussi important en nombre de classes créées que le français au niveau débutant, du moins en première et seconde année du lycée. En terminale, le nombre de classes au niveau continué atteint seulement 50% du nombre de classes créées au niveau continué B. Beaucoup d'élèves s'arrêtent au niveau B, après la deuxième année du lycée, à moins que le français ne fasse partie des matières fondamentales de la filière en question, auquel cas le niveau A est assuré. Cette donnée

est d'autant moins satisfaisante que ce niveau, le niveau continué A, est seulement atteint par 2% des bacheliers en 2009, chiffre en baisse depuis 2005, même si dans la circulaire ministérielle pour le lycée général §9,2 il est dit qu' « Au moins une des matières suivantes doit faire partie de l'éducation du bachelier : biologie A, anglais A, français langue continuée A, physique A, grec A, chimie A, latin A, mathématiques A ou allemand langue continuée A.

2. La répartition géographique

Il existe une tendance à estimer que le français au niveau débutant prédomine dans la partie Ouest et Sud du pays (en Fionie et dans le Jutland), alors que le français au niveau continué prédomine à l'Est et surtout dans la grande région de Copenhague et au nord de Copenhague. Néanmoins, ceci ne vaut pas si on examine les classes créées dans chacun des lycées. Il s'avère qu'il y a bien un certain nombre d'écoles dans l'Est du pays où le français au niveau débutant existe, et il y a bien des lycées dans l'Ouest du pays où il y a des groupes de français au niveau continué. Ceci montre bien qu'il y a, de la part des lycées, le désir de résoudre le problème « cul-de-sac » dans lequel se trouvent les élèves qui ont fait du français au collège, mais qui sont obligés de choisir le français au niveau débutant au lycée s'il n'y a pas de niveau continué - les effectifs étant parfois insuffisants pour ouvrir une classe. Dans un certain nombre d'établissements, il existe cependant une volonté de donner aux élèves la possibilité de continuer l'étude de la langue qu'ils avaient déjà commencé à apprendre au collège - dans le cas qui nous intéresse, le français.

3. Le français et les autres langues

Dans la plupart des cas, le français coexiste avec bien sûr l'allemand et l'espagnol - qui est plus important au lycée que le français - mais aussi avec des langues plus rares comme l'italien et le chinois. Dans certains cas, le français a peut-être raison de se sentir « menacé » par ses « concurrents ». La liste de langues proposée aux élèves dans un lycée n'est cependant pas illimitée : elle dépend de la taille de l'établissement, sans quoi on risquerait d'aboutir à un trop petit nombre d'élèves pour chaque langue, et, du coup, aucune classe ne serait finalement créée. L'allemand existe dans tous les lycées danois de type général. Comme les communes sont obligées d'offrir le choix de l'allemand dans les écoles communales ou privées et en collège, ce qui se fait le plus souvent à partir de la 7^{ème} classe (la cinquième dans le système français), le niveau offert dans les lycées est de façon quasi-unique le niveau continué. En 2009, seulement 0,1% des bacheliers avaient eu des cours d'allemand au niveau débutant (UNI-C, studenternes fagvalg 2005-2009, p. 7).

4. Les niveaux de français offerts

Il y a un grand nombre de lycées qui ne proposent qu'un seul niveau de français : débutant ou continué. 38% des lycées n'offrent pas le niveau débutant, 40% n'offrent pas le niveau continué, 2% n'offrent aucun des deux. Là où le niveau débutant n'est pas offert, l'élève qui n'a pas eu la possibilité de faire du français au collège doit alors fréquenter un autre lycée, peut-être éloigné du lieu de domicile ou, plus probablement, abandonner son ambition d'apprendre le français, ce qui est un gaspillage de talent et de motivation. Une société aussi riche que le Danemark ne devrait pas ne pas soutenir énergiquement le désir, chez certains jeunes, d'apprendre le français, d'autant plus

que selon une circulaire du ministère de l'éducation, le français fait partie des matières particulièrement aptes à préparer les élèves aux études supérieures.

5. Les conclusions de l'enquête

Les conclusions de l'enquête sont que 62% des lycées offrent le français au niveau débutant, 60% au niveau continué, mais seulement la moitié de ces lycées ont des classes au niveau continué A en terminale. Il y a une nette tendance à ce que beaucoup d'écoles à Copenhague et dans la région de Copenhague n'offrent que le français au niveau continué B ainsi qu'au niveau A, alors que dans le Sud-Est, en Fionie et dans le Jutland, beaucoup de lycées n'offrent que le niveau débutant A. Il est inquiétant de noter que dans environ 40% des lycées, un seul niveau de français était proposé. Dans le même temps, il y a aussi des lycées qui offrent les deux niveaux, fait important et positif à noter, car 8% des lycées, répartis dans le pays, notamment dans les villes de province d'une certaine taille, avaient des classes avec les trois niveaux (débutants, continué B et A) pour l'année scolaire 2010-2011. Il est important de faire connaître ces bonnes pratiques. Dès lors, on peut déplorer qu'il s'agisse seulement de 8%, ou bien on peut vouloir agir pour que les 92% restants adoptent les mêmes pratiques.

6. Pas de garantie pour la création de classes

Il faut noter que les élèves en commençant en première année de lycée n'ont souvent pas la garantie qu'une classe de français au niveau continué A soit créée en terminale, à moins que le niveau soit offert et qu'au moins 10 élèves ne s'inscrivent (dans les lycées de plus de 400 élèves). Si moins de 10 élèves choisissent le français à la fin de la deuxième année de lycée, la création d'une classe de français en terminale dépend du bon vouloir de l'établissement. Cependant, comme l'enquête l'a montré, certains lycées offrent le français au niveau continué et créent des classes de français, même si le nombre d'élèves est inférieur à 10.

Avec la réforme du lycée en 2005, l'appellation des différents niveaux a changé. Voyons ce que ce changement formel a impliqué.

8. Les indications des niveaux

Depuis la réforme, les indications de niveaux ont changé. L'ancien niveau C, niveau débutant après 2 ans d'études, est appelé le niveau 'B' depuis la réforme. Le niveau B qui, avant la réforme était un niveau atteint après 3 ans d'études au niveau débutant, est nommé le niveau débutant 'A' depuis la réforme. On est donc passé de C à B et de B à A pour les mêmes niveaux. Par la suite, le ministère de l'éducation a reconnu que le nombre de bacheliers avec trois langues avait diminué, mais qu'en même temps le nombre de bacheliers ayant deux langues au niveau A avait augmenté de 13 à 31%, en fonction du nombre accru de bacheliers avec l'anglais au niveau A et par exemple l'espagnol au niveau débutant A⁵. Seulement, les niveaux continués ont maintenu leurs valeurs : le niveau continué B au bout de 2 ans, et le niveau continué A, le plus haut niveau au lycée, après 3 ans au lycée, 6 ans de français en tout, où le but est effectivement d'arriver à une très bonne maîtrise du français au niveau lycéen. Il semblerait donc que les indications de niveaux ait subi une inflation, du moins au niveau débutant. Aussi, bien que les bacheliers étudient moins de langues, deux au lieu de trois ou quatre, il

y en a plus qui font deux langues au niveau A par rapport au lycée d'avant la réforme. La chute d'élèves apprenant plusieurs langues étrangères est d'autant plus paradoxale que les entreprises demandent justement des qualifications accrues en langues chez leurs collaborateurs : en anglais évidemment, mais aussi en plusieurs autres langues, y compris l'allemand et le français.

9. L'industrie a besoin de personnes ayant de bonnes connaissances dans plusieurs langues

Il faut noter que l'organisation Dansk Industri ('*Industrie Danoise*') (DI) a fait une enquête selon laquelle les entreprises ont des difficultés de communication dans d'autres langues que l'anglais ou perdent même des contrats en raison d'une maîtrise insuffisante des langues étrangères. Souvent le partenaire à l'étranger n'a pas les compétences nécessaires en anglais, mais l'entreprise danoise n'a pas toujours de compétences ou d'assez bonnes compétences dans les langues concernées, surtout en allemand et en français, mais aussi en espagnol, russe ou chinois. Déjà en 2001, le représentant de l'Industrie Danoise (la DI), Rasmus Anderskov, avait dit : « dans les universités il y a un très grand besoin de plus d'étudiants dans les études des langues continentales » (Anderskov, R. 2001. *Sproglig mangfoldighed*, Gymsprog, p. 6).

Aujourd'hui, l'accent est particulièrement mis sur les langues des marchés émergents, les pays BRIC, mais il est évident qu'il faut de nombreuses années avant de tout mettre en œuvre pour avoir des travailleurs qualifiés dans ces langues (il faut des professeurs, des milieux universitaires etc.). De plus, on ne peut pas, chaque année, miser sur le développement ou le retrait de telle ou telle langue suivant les conjonctures économiques de l'année en cours. Apprendre/enseigner une langue est une entreprise de longue haleine. Il faut établir, et non pas démolir, des milieux universitaires solides. Il est à noter, dans ce contexte, pour prendre l'exemple du français, que la France reste la 6^{ème} économie du monde et que le français reste avec l'anglais la seule langue d'ampleur mondiale, autant de bonnes raisons pour mettre fin à la démolition de cette langue au Danemark.

10. Recommandations du réseau *Ja til sprog* ('*Oui aux langues*')

Dans les recommandations du groupe d'initiative du réseau *Ja til sprog*, (*Oui aux Langues*)⁶ du 4 mai 2011 au groupe de travail créé à l'initiative des ministres de l'Education et de la Recherche sous la présidence de Mme Bodil Due, l'ancien doyen de l'Université d'Aarhus, *Ja til sprog* écrit entre autres :

« Les langues doivent être reconnues comme une compétence « difficile à acquérir ».
C'est un problème grave que dans beaucoup de cercles et à beaucoup de différents niveaux il y a un manque de compréhension du fait que la maîtrise professionnelle d'une langue est une compétence « difficile à acquérir ».

Les compétences en langues sont importantes pour chaque jeune :

« Les langues sont des portes ouvertes sur le monde. Un bon bagage en langues sera décisif pour la vie des jeunes, tant au niveau personnel qu'en ce qui concerne les études et le travail - ainsi que les possibilités d'une participation démocratique en tant que citoyen de la société et du monde. » (Recommandations, OAL, p. 9)

Conclusion

Pour conclure, il semble que pour faire basculer la déqualification en cours et pour développer l'apprentissage d'autres langues que l'anglais, il faudrait une détermination ferme, une volonté réelle et des ressources suffisantes.

Selon la politique linguistique européenne fixée à Barcelone en 2003, le but d'une maîtrise par les Européens de leur langue maternelle plus au moins deux autres langues a été comprise ou appliquée dans le sens inverse au Danemark où on a supprimé la troisième langue en allant vers le minimum de deux langues, dont une réelle (l'anglais), alors que l'épanouissement, voire la survie d'autres langues paraît sans conviction particulière. Il serait temps de repenser dans un esprit ouvert et positif les raisons pour lesquelles ces buts fixés à Barcelone ont été adoptés : pour ouvrir, pour unir et pour donner des compétences réelles aux populations. Il semblerait qu'une approche plus ouverte, plus respectueuse, plus à l'écoute de la multitude des langues et des cultures soit nécessaire pour sortir de l'impasse où le Danemark a placé les langues autres que l'anglais.

Dans la présentation de la situation des langues au Danemark, davantage de bacheliers ont deux langues étrangères soi-disant au niveau A. Dans la réalité des choses, il y a une perte de possibilités, de talents et de compétences dans ce domaine. Les classes ne sont pas créées, les études de langue ferment. On pourrait alors croire que ce sont les jeunes qui refusent d'apprendre telle ou telle langue. Or on semble oublier que les jeunes comprennent fort bien la réalité des choses. Si la société signale que l'anglais suffit, ils en prennent acte. Était-ce un choix délibéré, de la part de l'État, que de tuer les langues? Il est bien inutile d'intenter un procès d'intention, mais il est nécessaire, pour la survie de l'enseignement des langues étrangères autres que l'anglais au Danemark, d'agir, d'agir vite et en connaissance de cause.

Dans le programme du nouveau gouvernement de centre-gauche, on souhaite une réforme de l'école communale qui doit aussi « renforcer les possibilités des élèves dans un monde mondialisé, par exemple à travers un élargissement de l'enseignement de langues de sorte qu'on offre un enseignement allant jusqu'à trois langues étrangères » (p.18)⁷. Ce sont des propos bien prometteurs. Il reste à voir s'ils seront appliqués.

Références

- Andersen, H.L. et Blach, C. 2010. *Tysk og fransk fra grundskole til universitet. Sprogundervisning i et længdeperspektiv*. Aarhus Universitetsforlag.
- Anderskov, R. 2001. *Sproglig mangfoldighed, Gymsprog*, p. 6
- Bech, H. et Behrens, K. 2009. *Studenternes fagvalg 2005-2009*. UNI-C. www.uvm.dk
- Bjøl, E. 2009. *Den franske forbindelse. Fra Holger Danske til Sarkozy*. Gyldendal, København.
- Boisen, J. 3 octobre 2010. *Kronikken. Globaliseret provinsialisme*. Berlingske Tidende, debat, p. 27.
- Boll-Johansen, H. 1992. *De franske. Fransk identitet. Myte og virkelighed*. Gyldendal, pp. 191-192.
- Brunse, N. 1981. *Sparedigt*. In: *Historien standser aldrig (L'histoire ne s'arrête jamais)*. *Digte til tiden*. (Poèmes au temps). Politisk Revy, pp. 18-19.

Damkjær, L. et Frstrup, D. 2009. « Fransk i gymnasiet og på hf 1984-2009 » dans *Fransk Nyt, 200 år med fransk i Danmark*. Numéro spécial de Fransk Nyt à l'occasion du bicentenaire de l'introduction du français comme langue obligatoire au lycée au Danemark, pp. 22-31.

DI: Mere (end) sprog, 2007, voir www.folkeskolen.dk. DI est la Dansk Industri, l'Industrie Danoise.

Folkeskolen. 23 septembre 2010. Salut! Faget fransk er i krise - men ikke i Vejen, *Folkeskolen*, nr. 21, pp. 1-10, www.folkeskolen.dk

Fransklærerforeningen. 2009. *200 år med fransk i Danmark*. Fransk Nyt, numéro spécial, revue de L'association des professeurs de français du Danemark.

Gregersen, A.S. 2009 (réd.). *Sprogfag i forandring - pædagogik og praksis*, éd. Samfundslitteratur.

Gregersen, A.S. août 2009. Fransk i dag. *Sprogforum*, pp. 25-28.

Grøndahl, J.C. Juni 2009. indlæg på stiftende konference for netværket Ja til sprog. *Berlingske Tidende* og www.jatilsprog.dk

Gymsprog. 1 mai 2011. *Henvendelse til arbejdsgruppen vedr. national sprogstrategi*. www.vtu.dk og Gymnasieskolen du 19 mai 2011, numéro 9, p. 43.

Harder, T. juin 2008. Kronikken. «Respekt for fremmedsprogene, tak!» *Sprogforum*, numéro 42, pp. 5-7.

Harder, T. 2010. *Mellem to sprog. Om oversættelse, tolkning, sprogpolitik, og hvorfor det er bedre at være tosproget end tvetunget*. Museum Tusulanums forlag, Københavns Universitet. pp. 43-51.

Harder, T. et alt. 4 mai 2011. *Anbefalinger til Arbejdsgruppen national strategi for fremmedsprog*. Ja til sprog.

Haue, H. et alt. 1998. *Kvalitetens vogter. Statens tilsyn med gymnasieskolerne 1848-1998*. Undervisningsministeriet.

Haugmark, K. mai 2011. «Undskyld, men jeg læser altså tysk». *Universitetsavisen*, Københavns Universitet, numéro 4, p. 17.

Heiberg, S. <http://www.kvinfo.dk/side/170/bio/1808/> om Leonora Christina

Hellekjær, G.O. december 2007. Kronikken: «Fremmedspråk i norsk næringsliv - en behovsanalyse. Kan det være på tide med en slik debatt i Danmark også?» *Sprogforum*, pp. 5-7

Hindsgaul, H.B. octobre 2010. Anmeldelse. *Fransk Nyt* nr. 259, pp. 34-35.

Kastholm Hansen, C. 24 mai 2011. Débat. *Berlingske Tidende*, p. 32.

Knudsen, A. novembre 2001. «Sprog(ene) i det globaliserede samfund». *Sproglig mangfoldighed, Gymsprog* ved Leif Christophersen og Ulla Gjedde Palmgren, pp. 28-33.

Krogh, E. et alt. 2009. *Ny skriftlighed? Evaluering af det skriftlige arbejde efter gymnasireformen*. Gymnasiepædagogik numéro 73, Syddansk Universitet, fransk i stx, pp. 111-114.

Lund, J. et alt. Regeringens sprogudvalg. April 2008. *Sprog til tiden*. www.kum.dk

Mogensen, J. et alt. 16 mai 2011. *Svar til Knud Haugmark*. *Universitetsavisen*, Københavns Universitet, <http://universitetsavisen.dk/debat/svar-til-knud-haugmark>

Mondahl, M. et alt. 2011. *Sprogkernen - en undersøgelse af fremmedsprogundervisningen i det almene gymnasium*. Le ministère de l'éducation du Danemark, L'École des études commerciales supérieures de Copenhague (la CBS), DEA, L'Université de Copenhague.

Møller, J. 2007. *1807 - København i flammer*. Éd. Ascheoug.

Palmgren, U.G. 2007. *Håndbog i høflighed - kulturelle koder i elleve EU-lande*. Multivers, Copenhague, pp. 113-144.

Rosenkvist, J. et Baujault Borresen, F. 2010. *Cooperative learning en français. Vocabulaire et communication. I*. Alinea.

Stuart, I. 2009. Sproglærerforeningens sprogpolitik 2009. *Sproglærerforeningen*, pp. 1-4. www.sproglærerforeningen.dk

Øhrgaard, P. novembre 2001. «Uddannelse til verdensborger». *Gymsprog, sproglig mangfoldighed*, pp. 14-24.

Øhrgaard, P. sprogpolitisk konference på CBS. décembre 2007. *Hvorfor og hvordan bevarer vi traditionen for indlæring af flere fremmedsprog i Danmark?* Fremmedsprog til fremtiden. Sprogpolitiske udfordringer for Danmark. Copenhagen Business School Handelshøjskolen, pp. 14-16.

Østergaard, F. 2009. « Éditorial : Problème d'image ou problème de paradoxe pour le français ? » *Fransk Nyt*, n° 257, pp. 1-6.

Østergaard, F. 2011. « Exit præsidenten!? - i Tunesien og Frankrig - eksempler på autentiske begivenheder af vidtrækkende betydning i verden i dag - og i timerne? » *Sproglæreren*, n° 1, pp. 11-14.

Østergaard, F. 2011. «Éditorial: Den tunesiske revolution satte en bølge i gang af vidtrækkende betydning for verden - og for fransk? ». *Fransk Nyt*, pp. 3-9.

Østergaard, F. mai 2011. Franskundørsøgelse (enquête sur le français dans les lycées danois), en bas de la page, attachments, en danois: <https://sites.google.com/site/siteassdesprofdefrancaisdsk/our-mission>

Notes

¹ Dans la filière technique (le htx) et dans l'examen de préparation supérieure aux études (le HF).

² Østergaard, F. 2011. Franskundørsøgelse maj 2011 (en danois). Voir en bas de la page, attachments: <https://sites.google.com/site/siteassdesprofdefrancaisdsk/our-mission>

³ Østergaard, F. 2011. Franskundørsøgelse maj 2011 (en danois). Voir en bas de la page, attachments: <https://sites.google.com/site/siteassdesprofdefrancaisdsk/our-mission>

⁴ Il faut noter que ce ne sont pas tous les lycées qui emploient le système intranet « lectio », 129 en tout le font. Les 20 derniers peuvent avoir d'autres systèmes, notamment le système nommé « Fronter ».

⁵ Dans : Hanne Bech et Katja Behrens: Studenternes fagvalg 2005-2009, UNI-C, le 21 mai 2010, p. 3, sur le site www.uvm.dk du ministère de l'éducation.

⁶ www.jatilsprog.dk site du réseau Oui aux langues, où participent l'Industrie Danoise, des professeurs de langue, des universitaires, des entreprises, tous réunis pour renforcer la position des langues au Danemark.

⁷ Programme du gouvernement issu des élections parlementaires au Danemark du 15 septembre 2011, programme présenté le 3 octobre 2011, p. 18.